



ASSOCIATION SPORTIVE

Adhésion :
Année scolaire 2022 - 2023

Tél : 05 55 80 20 07

Fax : 05 55 80 21 67

Courriel : ce.0230028f@ac-limoges.fr

« Faire pratiquer des activités physiques et sportives à des élèves volontaires », leur « permettre un apprentissage de la vie associative par l'exercice de responsabilités et l'engagement dans l'organisation des activités de l'association », telles sont les finalités des missions de **l'Association Sportive**.

Programme prévisionnel d'activités à l'année :

1^{er} et 2^{ème} semestre

- hand-ball, futsal, basket-ball,
- cross, athlétisme
- tennis de table, badminton
- Pétanque, VTT, raid nature

Ce programme s'inscrit dans celui proposé par l'Union Nationale du Sport Scolaire, aux niveaux départemental et national.

Un calendrier annuel des entraînements et des compétitions vous sera fourni, dès qu'il aura été établi par les différentes associations sportives des collèges creusois.

Déroulement : le mercredi après - midi, en règle générale, et le jeudi midi.

Fonctionnement :

Le mercredi, les élèves sont pris en charge par les enseignants d'EPS après le déjeuner et doivent être récupérés par un responsable légal :

- au collège entre 17 H 00 et 17 H 30 lorsque les activités ont lieu à l'extérieur de ST VAURY,
- au collège ou au gymnase de ST VAURY, entre 16h00 et 16h30, lorsque les rencontres se jouent à domicile.

Pour participer à l'AS, l'élève doit fournir :

- Une autorisation parentale. (Cf.document joint)
 - Une cotisation annuelle de **20€** en espèce ou en chèque à l'ordre de « AS collège Louis Durand ».
- En cas de situations particulières (fratrie, difficultés financières ou autres), contactez les professeurs d'EPS.